

**N.° XXXII.**

(*Ad paginam 209.*)

*Lettre du Pr. d'Orange aux Etats-Généraux.*

*Brief van den Pr. van Oranje aan de Staten-Generaal.*

(*Ex. M. S. Acta Statuum Belgii, t. 1, p. 327.*)

**M E S S I E U R S !**

J'ay veu l'advis favorable qu'il vous a pleu donner sur la requeste que par certaines lettres miennes je vous avois fait pour estre remis et redintégré, suivant le traicté de la Pacification de Gand, en la possession et joyssance de mes villes et chasteau de Breda dont je ne puis si non vous remercier très affectueusement, et assurer que je seray tousjours bien prest à desservir vers vous tant de faveurs que m'impertisez journellement. Mais d'aultrepart, ayant aussy veu l'advis sur ce mesme fait, donné par ceulx du Conseil d'Etat et le trouvant entierement contraire au vostre, je m'en suis bien fort esbahy (a), tant pour estre cela du tout contre la Pacification susdicte et mesmes contre ce que desjà unesfois a esté par eulx ordonné; ce qui semble à plusieurs n'estre le vray pied, qu'y pour l'establissement d'une bonne et assurée paix seroit requis, à

---

(a) Etonné.

cause que contrarians ainsy tousiours à voz bonnes et salutaires resolutions, et renversans les fondamens desjà si bien mis pour le repos general, ilz donnent occasion de craindre qu'à la fin nous nous trouverons privez du fruict tant desiré de tous les travaux passez, si ce n'est que vous aultres Mess<sup>rs</sup> maintenez l'autorité qui de droict vous appartient ensemble et la liberté du Pays, ainsy que selon raison et justice estes tenuz de faire. Cela me fait vous prier bien affectueusement, pour la singuliere affection que j'ay au bien de la Patrie et à la conservation de la liberté d'icelle, qu'y veuillez avoir le regard convenable et ne souffrir qu'à l'appetit d'aucuns mal affectionnez au bien publicq, une Pacification si solennellement faite soit ainsy indignement enfraincte et violée, ains veuillez en temps mectre a tout le remede que pour le bien et conservation des anciennes libertez et privileges du pays trouverez convenir. Et en cest endroit, après mes tres affectueuses recommandations en vostre bonne grace, je supplieray Dieu vous avoir,

Messieurs, en Sa Sainte Garde et protection. Escript à Dordrecht ce 6<sup>me</sup> jour d'Apvril 1577.

Votre très affectionné Amy et Patriot à vous  
faire service,

GUILL<sup>e</sup>. DE NASSAU.

A Messieurs,  
Messieurs les Deputez des Estatz Generaux  
des Pays-Bas, presentement assemblez à  
Bruxelles.

Recepta le IX<sup>e</sup> d'Apvril 1577.